

La Petite Gazette de Champlost

Chères Champlostiennes, chers Champlostiens,

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi de 11h00 à 12h00 & 15h30 à 17h00

Mardi de 11h00 à 12h00 & 15h30 à 18h00

Mercredi de 13h30 à 17h00

Judi de 11h00 à 12h00 & 15h30 à 18h00

Vendredi de 9h30 à 11h30

Sacs Jaunes

17 & 31 janvier 14 & 28 février 2022

Sacs noirs

26 janvier, 9 & 23 février 2022

Numéro de téléphone de la mairie 03 86 43 11 05

Tout sur Champlost sur internet : <https://www.mairie-champlost.fr>

Vous l'avez vécu comme moi l'année 2021 s'est encore avérée exceptionnelle avec la pandémie de la

Les vœux du Maire pour 2022



Covid. Sans vouloir être pessimiste il est à craindre que 2022 ne soit guère meilleure, tant d'incertitudes pèsent encore.

Des conditions exceptionnelles qui ont continué de contrarier nos ambitions particulièrement en matière de travaux. J'aurais aimé montrer à nos nouveaux élus quelles étaient les tâches découlant de leur engagement. Mais « que nenni », toujours les mêmes contraintes en ce qui concernent les réunions et les travaux.

Les lancements de projets qui n'ont pu être menés à bien comme nous le voulions vont plus se concentrer sur :

Pour répondre aux nuisances causées par les pigeons dans le clocher nous avons en 2021 refait le plancher et grillagé par l'intérieur les ouvertures. Ces travaux s'avèrent insuffisants car les pigeons viennent maintenant se poser sur les planches inclinées. Le narvis est donc régulièrement couvert de fientes. Nous allons prochainement prendre des mesures complémentaires.

L'électricité de l'église est en cours de réfection mais malheureusement ne peut être mise en œuvre en raison des difficultés d'approvisionnement de nos fournisseurs.

Nous avons retardé les investigations d'aménagement du jardin du presbytère car nous avons une proposition de rencontre avec l'évêché et de visite de la maison d'habitation.

Le projet de réhabilitation de la place du 14 juillet est toujours en cours. Les études doivent reprendre sur d'autres bases, l'ancien propriétaire débiteur étant décédé courant 2021.

Ce qui devrait être fait :

Sécurisation de nos sorties de cimetières.

Finition de l'installation de l'éclairage en I FD des rues de Champlost et changement des lampadaires avec lampes également en LED sur la D 905 en traversée de Champlost et de Vachy (Aide financière du Syndicat d'électrification de l'Yonne en cours de finalisation).

Il est bien évident que tout ceci est une ébauche non exhaustive de ce qui devrait être fait mais tout cela en consultation avec les commissions ad'hoc puis le conseil municipal. Nous devons tenir compte dans un proche avenir de la marche à suivre que nous donnera le Gouvernement en fonction de l'évolution de la pandémie.

.Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux élus ou non qui ont participé à l'élaboration ou à la distribution des colis de Noël pour nos Anciens sans oublier le personnel de notre restaurant local « La Champlostine » qui ont su nous guider voire nous conseiller dans notre démarche.

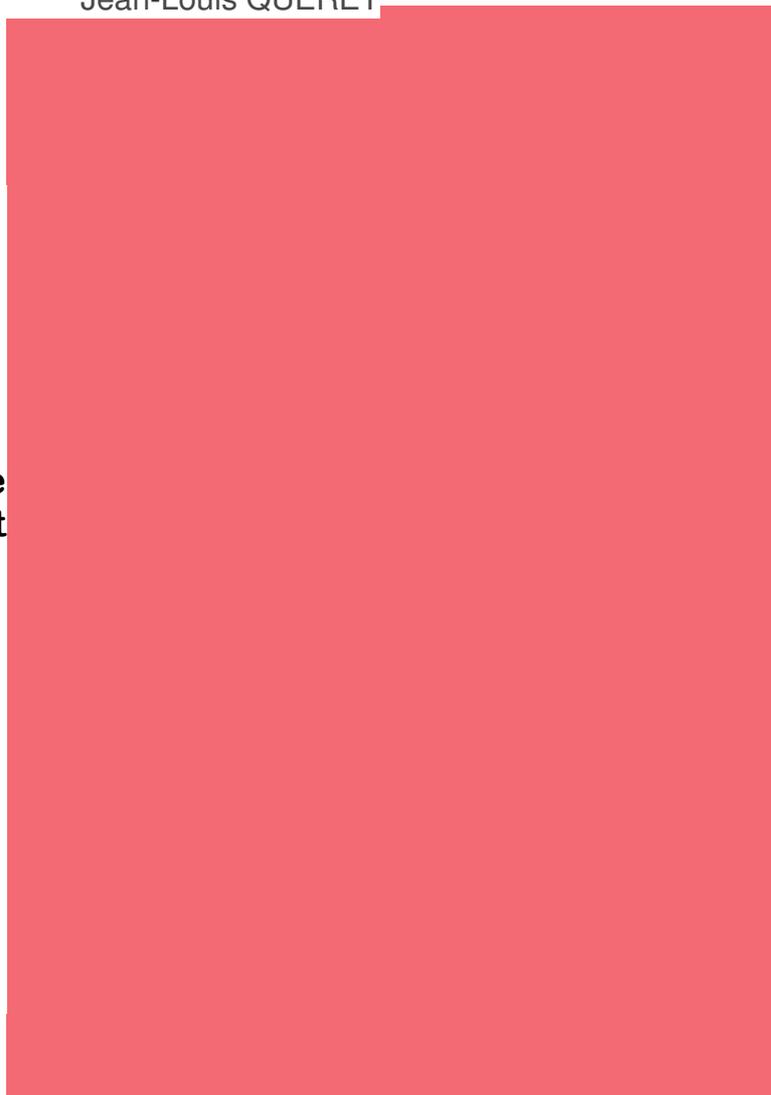
Il ne faut pas non plus oublier de remercier pour leur collaboration quotidienne les secrétaires de Mairie (mes proches collaboratrices), les employées municipales (cantine, poste, centre de loisirs, ménage, accompagnement) ainsi que les employés municipaux. Ne pas oublier, à leur tour, les associations qui malheureusement cette année se sont retrouvées confrontées, elles aussi, à la pandémie et n'ont pu présenter tout leur travail.

En attendant ne pouvant vous rencontrer comme nous le faisons tous les ans lors de la cérémonie des vœux, je voulais en mon nom personnel et en celui de mes collègues Adjointes et Conseillers Municipaux vous présenter à toutes et à tous, pour vous et vos familles tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé en cette nouvelle année 2022.

Votre Maire

Jean-Louis QUÉRET

Pour être le premier et en temps réel tout événement local télécharger sur votre smartphone l'application PANNEAUPOCKET c'est un service offert par la municipalité



Pour être régulièrement informés par courriel, merci de communiquer votre adresse e-mail au secrétariat de la mairie

Paroisse de Saint Loup en Armance
FEVRIER HORAIRES des MESSES

Mardi 1er, mercredi 2, Jeudi 3, vendredi 4,	11h00 Oratoire
Samedi 5,	18h Chailley
DIMANCHE 6,	11h00 Saint Florentin 11h Brienon
Mardi 8, mercredi 9, Jeudi 10, vendredi 11,	11h00 Oratoire
Samedi 12,	18h00 Neuvy
DIMANCHE 13,	11h00 Saint Florentin
Mardi 15, mercredi 16 Jeudi 17, vendredi 18,	11h00 Oratoire
Samedi 19,	18h00 Vergigny
DIMANCHE 20,	11h00 Saint Florentin 11h00 Brienon
Mardi 22, mercredi 23, Jeudi 24, vendredi 25,	11h00 Oratoire
DIMANCHE 27,	11h00 Saint Florentin 11h00 Brienon

